



ANNEXE 3

EPREUVE D'OPPOSITION DU POT BENJAMINS-MINIMES

But :

Avoir plus de boules que son adversaire dans la cible.

Aménagements :

Un cercle de 50 cm de rayon est tracé. Deux distances de lancer sont référencées : à 4.5 m, 5,5m et à 6,5m (par rapport au centre du cercle).

Déroulement :

Le joueur qui gagne le tirage au sort choisi s'il commence à jouer ou non. Les deux joueurs jouent alternativement, chaque joueur disposant de 3 lancers dans la mène. Ils peuvent choisir de pointer ou de tirer. Quand les joueurs ont effectué leurs lancers, chacun marque le nombre de points égal au nombre de boules leur appartenant dans la cible. Les deux joueurs peuvent donc cumuler des points à l'issue de chaque mène. Les joueurs disputent 8 mènes au total, sur 2 distances différentes.

Mène 1 : le joueur A débute à la première distance*

Mène 2 : le joueur B débute à la première distance

Mène 3 : le joueur A débute à la seconde distance*

Mène 4 : le joueur B débute à la seconde distance

Le processus se renouvelle pour la suite de l'épreuve.

*Distance 1 = 4.5 m pour les benjamins / 5.5 m pour les minimes

*Distance 2 = 5.5 m pour les benjamins / 6.5 m pour les minimes

Au cours de la mène, toutes les boules jouées restent sur le terrain, elles peuvent rentrer ou sortir de la cible. A la fin de la mène, toutes les boules à l'aplomb la ligne sont valables. La technique utilisée au tir comme au point est libre.